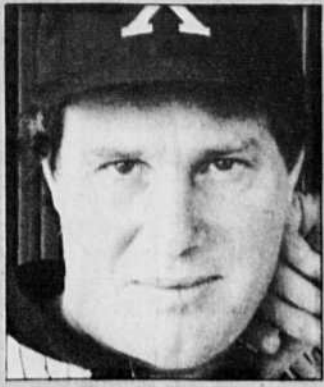


CULTURE



Le cinéophile écartelé

Le Festival International du Nouveau Cinéma et de la Vidéo, qui célèbre cette année son 21^e anniversaire, est au Québec le vétéran des rendez-vous cinématographiques. « Le plus vieux en âge, le plus jeune en esprit », précise son directeur Claude Chamberlan. Odile Tremblay l'a rencontré.

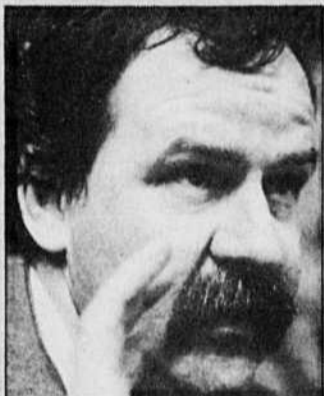
Page C-1



Le monde selon Reeves

Hubert Reeves vient démontrer que l'astrophysique est un champ propice à la culture des best-sellers. Dans *Compagnons de voyage*, il livrait récemment au Seuil sur des photographies de Jelica Obrenovitch de nouvelles réflexions sur le monde et le cosmos. Odile Tremblay l'a rencontré.

Page D-1



Le prix du génie

Qui se souvient d'André Mathieu, ce jeune pianiste prodige que l'on comparait même à Mozart au début des années 30 ? Bien peu de gens. Le cinéaste Jean-Claude Labrecque (photo) a décidé de lui consacrer son prochain film. Marie Laurier a rencontré le réalisateur.

Page C-1

Lundi, jour de l'Action de Grâce, LE DEVOIR ne sera pas publié.

Ottawa installe en douce une réserve à Oka

□ Achat pour 6 millions de 150 acres de terres □ Décret d'exemptions fiscales fédérales

Caroline Montpetit

POUR PROTÉGER leurs droits sur leur territoire, les Mohawks d'Oka ont manifesté, levé une barricade, fait le coup de feu, et tenu un siège.

Deux ans après les terribles événements de Kanesatake, les Mohawks semblent maintenant sur le point de gagner leur bataille.

Sans trop le dire, le gouvernement fédéral a enclenché des procédures bureaucratiques afin d'accorder bientôt au territoire occupé par les Amérindiens de Kanesatake le statut de réserve qu'ils réclament. Et le statut fiscal très avantageux que cela implique pour ses habitants.

LE DEVOIR a appris que pas moins de douze propriétés dans la région ont été achetées par le gouvernement fédéral, afin d'être cédées aux Mohawks, au cours de l'année 1992 seulement.

Ces propriétés, qui comptent à la fois des terrains et des constructions, ont coûté entre trois et quatre millions \$ au gouvernement fédéral depuis le début de l'année.

Depuis 1990, et en comptant l'acquisition d'une partie du terrain du golf d'Oka au terme de la crise de 1990, le gouvernement fédéral a en fait dépensé six millions \$ pour acheter 150 acres de terres pour les Indiens de Kanesatake, terres principalement concentrées dans la municipalité de la paroisse d'Oka, voisine de celle du village d'Oka.

Par ailleurs, de son côté, le ministère du Revenu fédéral a adopté, le 3 juin 1992, un décret selon lequel les exemptions fiscales fédérales s'appliquent aux Indiens de Kanesatake, comme à d'autres Indiens vivant sur des territoires non consacrés, « comme si les établissements indiens désignés étaient des réserves ».

En vertu de ce décret, adopté à Ottawa, les Amérindiens, vivant à 25 kilomètres au nord-ouest de Montréal, du côté nord du lac des Deux-Montagnes, comprenant le village d'Oka et les secteurs de la partie ouest de la paroisse d'Oka connus comme Côte Sainte-Philomène, Côte Saint-Jean, Côte Saint-Ambroise et Côte Sainte-Germaine-Côte-Sud, sont maintenant officiellement exemptés de l'impôt sur le revenu

et de la taxe fédérale sur les produits et services.

Par ailleurs, selon un fonctionnaire de la section Québec du ministère fédéral des Affaires indiennes, le gouvernement provincial en serait également à étudier la possibilité d'imposer un décret semblable pour Kanesatake, en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu et aux taxes provinciales.

« Ce décret s'applique présentement uniquement pour les taxes et les impôts fédéraux. La fiscalité et les règlements municipaux ne sont pas du tout mis en jeu par son adoption », souligne Jean-Guy Fortier, gérant régional de l'administration pour le ministère fédéral des Affaires indiennes.

Voir page A-4: Oka

Les textes juridiques modifient l'entente

LE DEVOIR et Canadian Press

LES TEXTES juridiques tant attendus proposent des changements à l'accord politique de Charlottetown à au moins deux chapitres importants, ceux touchant la réforme du Sénat, et le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale.

C'est du moins ce que révélait la CBC, le réseau anglais de Radio-Canada hier soir.

La version juridique de l'entente politique de Charlottetown — qui sera dévoilée officiellement ce matin — affirme qu'un projet de loi qui serait déposé au Sénat après avoir été approuvé par la Chambre des Communes, pourrait toujours être référé à un soi-disant comité de réconciliation.

L'accord de Charlottetown prévoyait que, dans de telles circonstances, un projet de loi déposé au Sénat devait être présenté à un comité conjoint de la Chambre et du Sénat.

Une majorité simple des membres de cette chambre double aurait alors suffi pour en voter l'approbation.

Selon la CBC, le texte juridique donnerait aussi aux gouvernements autochtones le droit d'empêcher des gens de déménager, ou de venir travailler à l'intérieur des territoires aborigènes.

De tels pouvoirs avaient été discutés à Charlottetown, mais n'avaient pas été inclus dans l'entente au mois d'août.

Selon la CBC, le texte de la clause Canada n'a pas été modifié.

C'est la clause qui doit définir les valeurs fondamentales auxquelles le pays dit adhérer, et qui doivent guider les tribunaux dans leur jugement.

Hausse de 10 % du tourisme à Montréal

Robert Dutrisc

PORTÉE par les Fêtes du 350^e, l'affluence touristique a bondi au mois de septembre dans la région de Montréal. Les hôtels du Grand Montréal ont renoué avec des taux d'occupation approchant ceux de 1990 même si le nombre de chambres disponibles s'est accru depuis de quelque 10 %.

Selon les données fournies par M. Gustav Bamerter, vice-président exécutif de l'Association des hôtels du Grand Montréal, le taux d'occupation des chambres des établissements hôteliers de la région métropolitaine est passé à 79,4 % en septembre comparativement à 68,8 %

Voir page A-4: Hausse

LE RACISME DANS L'EST DE MONTRÉAL



PHOTO JACQUES NADEAU

Le Ku Klux Klan mis à part, White Power constitue le plus important groupe ouvertement raciste à Montréal. La plupart de ses 500 membres ont entre 14 et 17 ans. Les plus vieux de l'organisation utilisent les jeunes pour les coups d'éclat, de façon à contourner les lois criminelles.

Le nouveau bastion du Ku Klux Klan

Pierre Cayouette

LE KU KLUX KLAN n'est pas mort. Au Québec, ce mouvement d'extrême droite se porte même plutôt bien. Il parle français, vit à Montréal et se développe rapidement dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Ce quartier pauvre de l'est de Montréal est devenu le bastion du Klan, qui partage le territoire avec une flopée d'autres organisations ouvertement racistes. Dans l'est de la ville, le Ku Klux Klan peut même compter sur la gracieuse collaboration du journal local, cette semaine, afin d'y « redorer son image ».

Hochelaga-Maisonneuve est devenu une poudrière. Depuis deux ans, des jeunes skinheads clamant « White Power ! » et des militants antiracistes s'affrontent régulièrement à coups de bâtons ou de couteaux.

« Le Ku Klux Klan tente de redorer son image », titre cette semaine, en caractères immenses et colorés, la Une de *Nouvelles de l'Est*, l'hebdo du quartier Hochelaga-Maisonneuve.

En surimpression sur une photo de manifestants néo-nazis, la

Hochelaga-Maisonneuve, quartier pauvre de l'est de Montréal, est devenu le bastion du Ku Klux Klan. Depuis deux ans, des jeunes skinheads clamant « White Power ! » et des militants antiracistes s'affrontent régulièrement à coups de bâtons ou de couteaux. Une véritable poudrière...

manchette accrocheuse renvoie à un long article publié en page trois. Le leader de la faction montréalaise du Ku Klux Klan, Michel Larocque, y explique en long et en large que son groupe « n'a rien à se reprocher ».

Nouvelles de l'Est est un journal hebdomadaire publié par Hebdo Télémedia et distribué à 27 750 exemplaires. Non pas à Birmingham, Alabama, mais bien

dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal !

La journaliste Jeanne Corriveau y raconte que le KKK « a un sérieux problème d'image » et que son leader a entrepris une campagne de charme auprès de la population d'Hochelaga-Maisonneuve. « Un quartier blanc et francophone, écrit-elle, qui représente un terrain propice pour l'expansion du Klan ».

Les membres du Ku Klux Klan y sont comparés à de jeunes cadres dynamiques avec leurs cheveux courts, cravates et vestes.

Cet épisode est le dernier en lice d'une série d'événements qui, depuis deux ans, font du quartier Hochelaga-Maisonneuve le lieu d'un singulier affrontement entre des mouvements d'extrême droite racistes et des militants antiracistes.

La majorité des membres québécois du Ku Klux Klan habitent d'ailleurs ce quartier de l'est de Montréal ravagé par le chômage et la pauvreté.

Le 22 septembre dernier, une assemblée organisée au Collège de Maisonneuve par le Comité contre le racisme d'Hochelaga-Maisonneuve a tourné en manifestation raciste.

« White Power ! », criaient des

Voir page A-4: Racisme

Les têtes de Turc de l'Ouest

De Winnipeg à Victoria, le ressentiment contre le Québec et la hargne à l'égard de Mulroney alimentent les adversaires de l'entente

Chantal Hébert

envoyée spéciale du DEVOIR

VANCOUVER — Le NON a confortablement fait son nid dans l'Ouest canadien. Au point où les partisans de l'accord de Charlottetown s'y donnent peu de chances de le déloger d'ici le 26 octobre.

De Winnipeg à Victoria, le mouvement s'appuie sur un fond tenace de ressentiment contre le Québec et s'alimente à même un réservoir apparemment inépuisable de hargne à l'égard des élites politiques canadiennes. À commencer par le premier ministre Brian Mulroney.

Parti avec un avantage de deux contre un le 28 août dernier, le OUI dégringole systématiquement d'une semaine à l'autre à l'extérieur du Québec et nulle part autant qu'au bord du Pacifique.

En Colombie-Britannique et en Alberta, si le vote avait eu lieu cette semaine, le NON l'aurait emporté et si la tendance se maintient, il pourrait également dépasser le OUI au Manitoba le soir du 26 octobre.

La tournure qu'a prise la campagne référendaire en Alberta et en Colombie-Britannique confond même les politiciens aguerris de la région.

« Je ne sais pas ce qui alimente autant le camp du NON, avouait ainsi cette semaine le premier ministre albertain Don Getty. Mais je suis renversé d'entendre ce que les Canadiens d'ici ont à reprocher à d'autres Canadiens. »

Ces autres Canadiens constituent, dans la bouche de Don Getty, un euphémisme pour désigner les Québécois qui sont, avec Brian Mulroney, les principales têtes de Turc des adversaires de l'accord dans l'Ouest.

En Alberta et surtout en Colombie-Britannique, on reproche aux gouvernements locaux d'avoir accepté un statut particulier pour le Québec par le biais de la clause de société distincte et de lui avoir fait un cadeau sur le dos de l'Ouest en lui garantissant un quart des sièges de la Chambre des communes à perpétuité.

Voir page A-4: Têtes

■ Les textes juridiques sont disponibles Page A-4
■ La chronique de Gilles Lesage sur le débat des chefs Page A-7
■ Rae tente de neutraliser l'effet Trudeau Page A-8

Brève histoire de Montréal

Paul-André Linteau

Une remarquable synthèse de l'histoire de Montréal qui, de petite colonie missionnaire, est devenue une grande métropole et le principal foyer culturel du Québec et des francophones d'Amérique.



128 pages • 9,95\$

Des livres essentiels pour mieux connaître Montréal



248 pages • 29,95\$

Clés pour l'histoire de Montréal

Joanne Burgess • Louise Dechêne
Paul-André Linteau • Jean-Claude Robert

Un outil bibliographique indispensable qui permettra à tous les chercheurs et amateurs d'histoire de connaître tout ce qui a été publié sur le sujet.

En collaboration avec la Fondation Lionel-Groulx

Boréal



Rue Papineau, la résistance s'organise

◆ Racisme

jeunes arborant le svastika, emblème du parti nazi. Des militants du KKK y étaient aussi. À travers leurs « grades », certains affichaient même le fleurdelisé!

Sébastien, 18 ans, habite en plein cœur du quartier. Ontario et Théodore. Militant anticariste, il a fait la gaffe d'aller se montrer le visage dans un reportage à *Caméra 90* à Télévision Quatre Saisons pour y déplorer l'action des militants racistes.

Depuis, il connaît l'enfer. « Je suis incapable de sortir de chez moi sans faire harceler, même en plein jour, par des *skinheads* racistes, dit-il. On me traite de *Niggers lover* et on me menace avec des bâtons ou des couteaux », raconte-t-il.

Le petit frère de Sébastien, âgé de 12 ans, apprend de son côté à faire des « saluts à Hitler » dans la cour de son école primaire...

Dans son rapport publié en juillet dernier, le « Comité d'intervention contre la violence raciste » — mis sur pied par la Commission des droits de la personne, le Congrès juif canadien, la Ligue des droits et libertés et le Centre maghrébin de recherche — faisait état de dizaines d'incidents racistes survenus dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et prévoyait une aggravation des tensions.

L'incident le plus frappant remonte à juillet 1991. Des Somaliens indisposaient leurs voisins avec leur musique bruyante. Des jeunes Blancs ont entrepris de les chasser, violemment. Une automobile a été incendiée. Un jeune a été poignardé. Même la police avait conseillé aux Noirs de quitter le quartier, « pour leur protection ». Ils ont obéi.

Les affrontements à coups de bâtons de base-ball et de couteaux se

multiplient depuis deux ans.

En janvier 1992, des prétendus leaders du KKK et une trentaine de jeunes *skinheads* ont été arrêtés. La police les soupçonnait d'avoir voulu incendier, à l'aide de cocktails Molotov, un immeuble de la rue Cuvelier où habitaient des Noirs.

Dans un local exigü de la rue Papineau, Alain Dufour organise la résistance. Il est en quelque sorte le « Harlem Désir » du Québec. Le porte-étendard du mouvement anticariste. Celui sur qui se jettent les médias au moindre incident raciste.

Il y a trois ans, Alain Dufour assistait à un concert du groupe antiraciste « Me, Mom and Morgentaler » à l'Université McGill. Le soliste a entamé une chanson anticariste. Des *skinheads* ont alors vidé la piste de danse. Ils ont voulu s'en prendre au chanteur. Alain Dufour s'est interposé.

Il a essuyé quelques coups. Mais il a survécu, riche d'une nouvelle conscience sociale. Quelques jours plus tard naissait la Ligue antifasciste de Montréal, devenue plus tard la Ligue antifasciste mondiale (LAM), rien de moins.

Le mouvement, subventionné par les gouvernements, embauche aujourd'hui huit permanents. Des dizaines de bénévoles y oeuvrent. La LAM étend lentement ses ramifications vers Londres, Bruxelles et Paris. Le groupe compte au moins 600 membres.

Personne ne connaît mieux les mouvements « racistes » de Montréal qu'Alain Dufour.

« Notre action consiste surtout à freiner le recrutement de ces groupes », dit-il. Pour ce faire, son organisme multiplie les patrouilles préventives et les soirées d'information dans des Maisons de jeunes. La LAM a mis depuis peu une ligne télépho-

nique à la disposition du public.

Le plus important groupe ouvertement raciste à Montréal, c'est « White Power », affirme M. Dufour. On y retrouve des *skinheads* néo-nazis qui prônent notamment la suprématie de la race blanche.

« Ce sont les principaux. Ils ont des ramifications à Québec, dans l'Ouest, à Sorel. Ils sont au maximum 500 à travers le Québec. Ils pratiquent le bas travail de rue, un racisme vulgaire. »

Ce sont eux, croit-on, qui s'amusent à souiller les murs d'Hochelaga-Maisonneuve de graffiti haineux du genre « Hitler avait raison ».

Leur âge varie de 14 à 17 ans. La plupart n'ont jamais lu le *Mein Kampf*. Ils proviennent souvent de milieux pauvres. Pas toujours, cependant. On y recrute aussi des gosses de bonne famille. Les plus vieux membres de cette organisation utilisent les jeunes pour les coups d'éclat, à l'aide de couteaux et de lois criminelles.

Il y a aussi le Ku klux Klan, bien sûr. « Ils ne sont pas néo-nazis, mais plutôt d'extrême droite. Leur capacité maximale de mobilisation : 150, maximum 300 personnes », dit Alain Dufour.

Leur rhétorique est bien connue. Ils souhaitent le maintien du pouvoir blanc et s'opposent notamment à l'immigration, aux mariages interraciaux, à l'avortement et à l'homosexualité.

Aux mouvements racistes se greffent une kyrielle de mouvements xénophobes, « non violents », qui militent contre l'immigration. Parmi eux, le *Mouvement pour une immigration restreinte et francophone*.

Le président de la LAM, Alain Dufour, croit que les médias font erreur en mettant l'accent uniquement sur Hochelaga-Maisonneuve. « Des racistes violents, il y en a à Verdun, à Beaconsfield, à Anjou et ailleurs », soutient-il.

Les textes juridiques aujourd'hui

Michel Venne

envoyé spécial du DEVOIR

BAIE-COMEAU — Les textes juridiques de l'entente du 28 août seront rendus publics aujourd'hui, a indiqué hier le premier ministre Robert Bourassa.

M. Bourassa affirme avoir reçu l'essentiel des textes, sur lesquels travaillent depuis un mois les juristes de toutes les provinces, du gouvernement fédéral et des associations autochtones, jeudi soir. Il restait à mettre la dernière main hier aux traductions.

Après en avoir lu la plus grande partie durant la nuit de jeudi à hier, le chef du OUI a soutenu qu'ils sont tout à fait conformes à l'entente politique du 28 août, confirmant les « 31 gains » qu'il affirme avoir obtenus.

Il souhaite en remettre une copie au chef du NON Jacques Parizeau à midi aujourd'hui, en prévision du débat télévisé de lundi soir.

M. Bourassa croit que leur publication va « dégonfler » le dernier argument du camp du NON, lequel s'entête à qualifier l'entente de Charlottetown de « brouillon de contrat » depuis le début de la campagne.

« Nous pourrions enfin faire porter le débat sur les vrais problèmes », dit-il. Ces textes juridiques ont été réclamés par plusieurs depuis le début de la campagne référendaire. Un professeur de droit de l'Université de Sherbrooke disait jeudi à M. Bourassa qu'en leur absence, les Québécois se trouvent à jouer à « Qui dit vrai », puisqu'ils doivent se fier aux interprétations divergentes des témoins des deux camps. Eux-mêmes ne sont pas en mesure de tirer leurs conclusions, incapables, sans textes juridiques, de se faire une idée juste.

Plus tôt cette semaine, la négociation sur ces textes, qui doivent être en termes légaux, sous la forme d'articles de la Constitution, chacun des éléments de l'entente, avait soulevé des craintes du côté du Terre-Neuvien Clyde Wells qui menaçait d'annuler une tournée dans l'Ouest canadien en faveur du OUI s'il ne pouvait pas avoir d'abord l'assurance de Joe Clark qu'ils soient conformes à ses attentes.

nomiques possibles d'un NON le 26 octobre, autant en Colombie-Britannique, où la récession a frappé moins dur qu'ailleurs, les avertissements du camp du OUI ont jusqu'à présent agacé la population et donné à plusieurs une autre raison de voter NON.

◆ Hausse

un an auparavant. Cette performance est d'autant plus encourageante que le nombre de chambres disponibles s'est accru de 8 % en un an. On assiste donc à une hausse réelle de 18 % du nombre de nuitées.

« Ça termine en beauté ce que nous appelons les bons mois, de juin à septembre », a souligné M. Bamerter. Stimulé par les festivités entourant le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, l'affluence touristique durant les trois mois d'été avait également affiché une hausse notable, 6 % de plus qu'en 1991, malgré le temps souvent exécrable.

À l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, M. Pierre Bellerose signale que « Montréal a connu une croissance intéressante alors que Toronto subissait une forte baisse ». Le tourisme d'agrément, qui constitue en été l'essentiel de l'afflux touristique, est extrêmement sensible aux conditions économiques. Aussi, les touristes cet été se sont faits rares dans la plupart des grandes villes nord-américaines tandis que Montréal a réussi à tirer son épingle du jeu, a-t-il expliqué.

Les Fêtes du 350^e y sont pour beaucoup et le budget de 7 millions \$ affecté à la publicité de Montréal — habituellement, il s'élève à un maigre 2 ou 3 millions \$ —, dont 4 millions \$ directement reliés aux festivités a beaucoup aidé, a fait remarquer M. Bamerter.

Septembre a également accueilli deux importants congrès dont celui sur les bénéfices sociaux qui a attiré 6000 personnes, principalement des Américains. « Durant la semaine où s'est tenu ce congrès, plusieurs hôtels affichaient complet », a indiqué M. Bellerose.

Pour l'année entière, on attend 430 000 congressistes à Montréal, une progression de près de 4 % au regard des 414 000 congressistes qui ont foulé le sol montréalais en 1991, selon les prévisions de l'Office.

M. Bamerter entrevoit toutefois une baisse marquée du nombre de congressistes affluant à Montréal en 1993. « Nous prévoyons une chute de la moitié des chambres louées à des congressistes », a-t-il fait savoir.

Quant au taux d'occupation des hôtels en octobre, M. Bamerter a prédit un niveau semblable à celui d'octobre 1991, soit 61 %. « Nous serions heureux d'atteindre le même chiffre », a-t-il livré. Pour l'ensemble de 1992, M. Bamerter y va d'une prévision qui ne casse rien : 56 % contre 55,3 % en 1991 et 62,7 % en 1990 et ce, en dépit du sérieux coup de pouce qu'ont donné les Fêtes du 350^e.

En égard à 1993, M. Bamerter s'est dit « inquiet ». L'année qui suit un grand événement amène souvent une chute brutale de l'affluence touristique. « Le plus difficile, ce sera de subir la baisse des sommes consenties à la promotion. Il faudrait finalement que la CUM contribue au budget », a-t-il plaidé.

NOUVELLES DE L'EST
MARDI 6 OCTOBRE 1992
Vol. L.V. no 40
LACE
Site-Comerline
1 800-558-5588 Fax 514-321-2000
HOCHELAGA-MAISONNEUVE
En se montrant au grand jour
LE KU KLUX KLAN TENTE DE REDORER SON IMAGE
Page 7
OUI ou NON
• Allan Koury président du OUI
• Jacques Parizeau en entrevue
Pages 12 à 15
220 MARCHANDS À VOTRE SERVICE
Centre de débousselage L. ROZON inc.
3780 ONTARIO 681
522-4411 • 524-9257

La Une des *Nouvelles de l'Est*, du mardi 6 octobre dernier.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Oka

En vertu de ce décret, adopté à Ottawa, les Amérindiens, vivant à 25 kilomètres au nord-ouest de Montréal, du côté nord du lac des Deux-Montagnes, comprenant le village d'Oka et les secteurs de la partie ouest de la paroisse d'Oka connus comme Côte Sainte-Philomène, Côte Saint-Jean, Côte Saint-Ambroise et

Côte Sainte-Germaine-Côte-Sud, sont maintenant officiellement exemptés de l'impôt sur le revenu et de la taxe fédérale sur les produits et services.

Par ailleurs, selon un fonctionnaire de la section Québec du ministère fédéral des Affaires indiennes, le gouvernement provincial en serait également à étudier la possibilité d'imposer un décret semblable pour Kanesatake, en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu et aux taxes provinciales.

« Ce décret s'applique présentement uniquement pour les taxes et les impôts fédéraux. La fiscalité et les règlements municipaux ne sont pas du tout mis en jeu par son adoption », souligne Jean-Guy Fortier, géant régional de l'administration pour le ministère fédéral des Affai-

res indiennes.

En vertu de la Loi fédérale sur les Indiens, ces derniers ne bénéficient des avantages sociaux et des exemptions fiscales qui leur sont réservés, uniquement s'ils vivent sur un territoire consacré en réserve indienne.

Or, à l'heure actuelle, les Indiens de Kanesatake jouissent de façon officielle des programmes sociaux, notamment des programmes d'habitation et des programmes scolaires, même si le territoire qu'ils occupent n'est pas reconnu comme étant une réserve indienne.

« Nous avons acheté ces terres-là pour les Indiens il y a de nombreuses années, et pour nous les programmes s'appliquent même si ce n'est pas de façon officielle », poursuit M. Lemay.

Du côté du ministère fédéral des Affaires indiennes, on admet que le but des acquisitions de terrains est d'unifier le territoire des Indiens de Kanesatake, pour lui accorder un statut en dépit des difficultés de leadership reconnues à Kanesatake.

« Les procédures d'achat se déroulent bon train », de souligner M. Ghislain Lemay, directeur de la section Terres, Revenus et Fiducies, du ministère fédéral des Affaires indiennes à Québec. Mais ces acquisitions-là se font toujours dans une approche de gré gré avec des vendeurs libres dans un marché. Cela se poursuit par l'entremise de Travaux publics Canada. Il demeure toutefois évident que dans une certaine logique, certaines terres nous intéressent en particulier. »

Par ailleurs, pour ce qui est de reconnaître de façon officielle un statut à la bande de Kanesatake, les discussions se poursuivent à la table de négociations dirigée par Me Bernard Roy, où sont représentés tant les gouvernements fédéral et provincial, que les Indiens de Kanesatake.

« Dans un contexte global, les Indiens en sont à négocier leur droit de gouvernance du territoire qui est à leur disposition », explique M. Ghislain Lemay.

À l'heure actuelle, tant la municipalité du village d'Oka que les Indiens de Kanesatake sont engagés dans une lutte juridique, devant les tribunaux, notamment pour déterminer si les autochtones vivant sur le territoire de la municipalité sont soumis aux règlements de zonage et aux règlements environnementaux de cette dernière.

« Or dans une réserve indienne, poursuit M. Fortier, un Blanc qui désire ouvrir un commerce doit obtenir un permis d'opérer. »

Reconnaissant le « désir politique » du gouvernement d'accorder un statut de réserve à la bande de Kanesatake, M. Lemay souligne par ailleurs que tout ce qui a trait à la reconnaissance d'un statut officiel pour le territoire de Kanestatke fait l'objet de discussions à la table de négociations.

Selon M. Lemay, le territoire déterminé dans le décret de Revenu Canada ne détermine en rien la façon dont le territoire pourrait être aménagé pour créer une réserve indienne à Kanesatake.

« Le processus de création d'une réserve à Kanesatake passera inévitablement par la table de négociations officielle qui existe présentement », conclut-il, précisant par ailleurs que ce dossier avance de façon certaine autour de cette table de négociations.

◆ Têtes

Tout cela, accuse-t-on couramment, à cause du « chantage » du Québec. Car, dans l'Ouest, ces paroles de Pierre Trudeau font déjà partie d'un certain credo populaire.

Contrairement au Québec où la campagne est omniprésente, dans des grandes villes de l'Ouest comme Calgary et Vancouver, elle est difficilement perceptible à l'oeil nu.

Pas question, à l'autre extrémité du pays, de trouver comme au Québec des affiches du YES et du NO dans chaque village et sur presque chaque poteau.

Quand la danse est belle et bonne

Foray forêt, Opal Loop, For MG: The movie

Chorégraphie de Trisha Brown. Interprétation de Trisha Brown, Liz Carpenter, Nicole Juralewicz, Kevin Kortan, Gregory Lara, Diane Madden, Wil Swanson, David Thomson. Spectacle présenté au Théâtre Maisonneuve les 9 et 10 octobre 1992

Oracle of innocence, The legend of Sc'a Waa

Chorégraphie de Karen Jamieson en collaboration avec les danseurs et invités. Spectacle présenté à la Cinquième salle, les 9 et 10 octobre 1992.

Valérie Lehmann

QUAND la danse est bonne, on oublie tout. Que la danse soit nouvelle danse ou non, que le chorégraphe soit montréalais ou non, cela n'a aucune importance.

Quand Trisha Brown paraît, les autres spectacles du Find s'estompent. Les trois oeuvres que la compagnie Trisha Brown nous propose à la Place des Arts composent une représentation parfaite du travail de la chorégraphe. Aucune des pièces du programme n'est d'un accès facile, mais cela participe du concept chorégraphique de la grande dame.

Mené par des forces irrécyclables, à savoir les nostalgiques de l'époque Trudeau, les réformistes de Preston Manning et les féministes canadiennes-anglaises, le camp du NON n'a pas les moyens de produire des affiches à grande échelle tandis que celui du OUI a démarré très lentement.

Mais il suffit d'allumer la radio pour constater que le flot référendaire qui s'y déverse a un fort courant vitriolique.

« J'aurais tort de vous dire de voter NON si le Québec ne finissait pas par se servir de son statut de société distincte pour poser des gestes distinctement indépendants ou pour opprimer les minorités... », pouvait-on entendre comme entrée en matière à une diatribe d'une dizaine de minutes contre l'accord de Charlottetown à la radio privée vancouveroise jeudi matin.

Depuis le début de septembre, ce genre de dénonciation à fond de train de l'entente constitutionnelle est devenu un rituel quasi quotidien pour l'animateur Rafe Mair, qui, du haut de sa tribune radiophonique, commande la plus forte cote d'écoute en Colombie-Britannique.

Et c'est une campagne qui trouve sa cible, affirme-t-on là-bas. « Le NON construit sur une base de 25 % de racistes », admet ouvertement le député néo-démocrate de la Colombie-Britannique Ian Waddell au sujet de ses compatriotes.

Pour endiguer le mouvement contre l'accord, le camp du OUI tente d'utiliser des remèdes de cheval.

Après une brève tournée de l'Ouest en début de campagne, les stratèges fédéraux du camp du OUI ont à peu près retiré le premier ministre de la circulation référendaire dans la région. Chaque apparition de Brian Mulroney et chacun de ses coups d'éclat, murmure-t-on poliment dans les milieux politiques de l'Ouest, s'y sont traduits par une autre chute du OUI.

Après une tournée au Manitoba aujourd'hui, c'est dans les Maritimes, seule région du pays où le OUI est encore confortablement en avance, que le premier ministre fédéral fera campagne la semaine prochaine.

— Cette semaine, Michael Har-

car la danse de Trisha se mérite, elle exige du spectateur un regard actif et une acceptation totale. C'est une fois ces conditions remplies seulement que la magie arrive. Le spectateur accède alors à l'univers brownien de la danse, construit de lignes et de trajectoires aux variations infinies. Avec Brown, l'espace est lui-même mouvement, le corps vient simplement s'y imprimer pour créer l'émotion. Dans *Foray Forêt*, les danseurs accomplissent leur ouvrage au son d'une musique de fanfare surprenante. Leur travail déconcerte tant les gestes paraissent faciles. L'harmonie règne, la béatitude est proche. *Opal Loop* est une pièce plus structurée qui offre aux autres interprètes la possibilité de montrer, pendant quelques instants, leur individualité. Avec *The Movie*, on découvre une Trisha Brown différente, empreinte de tristesse et de gravité. Dans les trois chorégraphies, la scène est nue comme pour amplifier la danse déjà magistrale.

Passer sous silence le spectacle de Jamieson serait la meilleure chose à faire après avoir consacré Trisha Brown. Hélas, trois fois hélas, Jamieson sévit au Find en même temps que Brown. Quand la danse est mauvaise, on ne veut pas oublier. Que Karen Jamieson comprenne, il y a des danses à ne pas commettre.

RÉSIDENCES DE PRESTIGE
NOTRE NOUVELLE RUBRIQUE
À VOIR AUJOURD'HUI
À LA PAGE B-8
ANNONCES CLASSÉES

ciel 98.5
Cette année, écoutez CIEL!
ET PARCOUREZ LE MONDE!

MAROC
IDENTIFIEZ
5 MOTS PASSEPORT
TIRAGE LE 30 OCTOBRE 1992

MOTS PASSEPORT _____ DATE DE DIFFUSION _____
REMPLEZ ET RETOURNEZ À:
CIEL, C.P. 98.5, LONGUEUIL J4H 3Z3

NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ CODE POSTAL _____
TELEPHONE _____

COUPON ORIGINAL OBLIGATOIRE. PHOTOCOPIE REFUSÉE.
QUESTION D'HABILITÉ À COMPLÉTER 90 - 85 -

LE DEVOIR **exotik**